



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vendôme, le 7 octobre 2022

**Mesdames et Messieurs les responsables
d'associations et d'organismes**

Direction vivre ensemble

N/Réf. : DVE/AP2023/07102023

Dossier suivi par Blandine Gauvin
02 54 89 43 82 / blandine.gauvin@tcatv41.fr

**Objet : Politique de la ville
Appel à projets 2023**

Madame, Monsieur,

Le quartier des Rottes, quartier prioritaire de la politique de la ville, bénéficie d'un contrat de ville signé par l'État, la commune, la communauté d'agglomération territoires vendômois et leurs partenaires, qui définit l'action publique à mener dans ce secteur afin de réduire les écarts de développement et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Dans le cadre de la construction du prochain programme d'actions annuel du contrat de ville, nous vous informons du lancement de l'appel à projets 2023 pour la mise en œuvre d'actions en direction des habitants du quartier des Rottes, **la date limite de dépôt des dossiers de projet(s) étant fixée au vendredi 9 décembre 2022.**

L'ensemble des documents relatifs à l'appel à projets 2023 est consultable et peut être téléchargé sur le site internet de la collectivité : <http://www.vendome.eu/appelaprojets2023>.

La direction Vivre ensemble de territoires vendômois ainsi que les services de la préfecture (coordonnées dans le document d'appel à projets) restent à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

Comptant sur votre présence et votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le sous-préfet

François JOUFFROY

Le président

Laurent BRILLARD